



**LISTE DES CANDIDATS DECLARES RECUS AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- CAPPEI VAEP -

SESSION 2022

Le Recteur,

Vu le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 modifié instituant le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

Vu le procès-verbal du jury du 13 avril 2022,

ARRETE

Article 1 : Sont déclarés reçus au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive par la validation des acquis de l'expérience professionnelle (CAPPEI VAEP) pour la session 2022, les candidats dont les noms suivent :

NOM	PRENOM	DEPARTEMENT	
ARNAUD	Nicolas	Puy-de-Dôme	1 ^{er} degré
BILLAUD	Caroline	Allier	1 ^{er} degré
BLONDEAU	Murielle	Allier	2 nd degré
BOREL	Gaelle	Puy-de-Dôme	2 nd degré
BOSSIS	Frédéric	Cantal	1 ^{er} degré
BUISSONNIERE	Philippe	Allier	1 ^{er} degré
BUREL	Tiphaine	Allier	1 ^{er} degré
CHAMBADE	Emmanuelle	Puy-de-Dôme	1 ^{er} degré
CONSTANT-DIT-MARLY	Rémy	Allier	1 ^{er} degré
COUTURIER	Annick	Allier	1 ^{er} degré
DEVINCRE	Stéphane	Puy-de-Dôme	2 nd degré
DUFOUR	Emilie	Allier	1 ^{er} degré
LAFOND	Pascal	Allier	1 ^{er} degré
LOKETS	Karine	Puy-de-Dôme	2 nd degré
MALEVILLE	Yann	Cantal	1 ^{er} degré
MOCHET	Denis	Allier	2 nd degré
ROUX	Aurore	Allier	1 ^{er} degré

Article 2 : Monsieur le Secrétaire général d'académie est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 avril 2022

Signé :

Karim BENMILOUD